

Réf: Dossier N° 034462

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAWOLO EXPRESS »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAROC MOSQUEE, LOT 1712,
ILOT 222

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAWOLO EXPRESS »

Objet : Le transport public de personnes et de marchandises ; Achat et distribution de produits agricoles ; Négoce ; Import-Export ; Stockage de produit et de marchandises ; Hôtellerie et évènementiel ; Transactions monétaires ; BTP ; Commerce General.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAROC MOSQUEE, LOT 1712,
ILOT 222

Dirigeant(s) : M SEGNON DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04861 du 01/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24218/GTCA/RC/2021 du 01/09/2021

